



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Montillot Réunion du 04 Mai 2009

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le Lundi 04 Mai 2009 à 20h sous la présidence de Mme Beauvie Sabine, Maire.

Etaient présents :

Mr Guyot André, Mr Alves Denis, Mr Martinez Luca, Mr Mandron Laurent, Mr Lebois Didier, Mr Roy Alain, Me Pinois Martine, Melle Chaussier Flore, Mr Gandolfo André

Etait absent :

Mr Thomas Dominique représenté par Mr Martinez Lucas

Approbation du compte rendu de la réunion du 30 Mars 2009

Après lecture du compte-rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire remercie Mr et Me Bazinet Roger de leur générosité à l'occasion de leurs noces d'or.

Il est passé ensuite à l'ordre du jour :

Vente du foyer

Mme Le Maire donne lecture de la lettre de Mme Koutlidis signifiant leur accord pour l'achat de la salle moyennant la somme de 80.000€.

Mme Koutlidis propose diverses clauses à la rédaction de l'acte. Le conseil municipal refuse de mentionner sur l'acte une date de remise des clefs, étant tributaire du conseil général pour l'achèvement de la future salle des fêtes. En conséquence, un retard ne peut être clause de nullité. Un rendez-vous sera pris avec un notaire afin de rédiger cette promesse de vente.

M. Martinez soulève le manque de recherche administrative en ce qui concerne cette vente. Mme le Maire l'informe qu'elle a bien pris contact avec la Sous-préfecture pour connaître la procédure de mise en vente d'un bien communal. Elle donne lecture de la réponse de ces services qui confirment que les communes de moins de 2.000 habitants, ne sont pas tenues de saisir France Domaines pour estimer ce bien. En conséquence, seule une délibération de désaffectation et de déclassement de ce bien suffit pour pouvoir le vendre.

Questionnaire SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Nous rappelons que le S.P.A.N.C. sera un service à court terme obligatoire dans les communes pour les usagers qui ne sont pas raccordés à un assainissement collectif. Une enquête sera menée dans le courant de l'année (au moment du relevé des compteurs d'eau) pour connaître le nombre de ces usagers non raccordés.

Le conseil municipal a donné l'accord à la D.D.E.A. pour réaliser une étude sur l'assainissement de Vaudonjon. (10 voix pour, 1 voix contre) Ce projet est définitivement entériné

Organisation du 14 Juillet et de la Saint Laurent

14 Juillet :

Les travaux du gymnase nous empêchant de faire les festivités d'été sur le site, il est suggéré de faire le pique-nique « républicain » à Vaudonjon. Nous demanderons à M. Besson l'autorisation « d'emprunter » son terrain situé rue des aubépines.

Nous rappelons que le 13 juillet un repas sera proposé au St Laurent avec animation musicale suivie de la traditionnelle retraite aux flambeaux.

St Laurent :

Le repas sera organisé par l'E.M.C.C. qui se déroulera très certainement le samedi 8. Le dimanche 9, la commune propose d'effectuer un vide grenier nocturne (16h 23h) sur la place du village avec diverses animations.

Questions diverses

Fourrière de Branches :

M. Guyot informe les conseillers qu'une opération porte ouverte est prévue le 16 mai sur le site. M. Alves demande qu'une information soit faite sur la divagation et l'agressivité des chiens. M. Guyot l'informe qu'il a réalisé un dossier à ce sujet, reprenant les textes de loi en vigueur et qu'il est prêt à être diffusé dans le village.

✚ **Décisions modificatives :**

Il est nécessaire de prendre deux D.M. : Une pour le service de l'eau pour rembourser un administré concernant un trop payé sur une facture d'eau, l'autre pour la commune afin de pouvoir régler la facture de M. Darenne (travaux de dégagement forestier prévus dans le budget 2008 et non reportés en 2009)

✚ **C.L.A.S.:**

Cet organisme nous demande une participation financière dans le cadre d'une mission complémentaire. Madame le Maire ayant contacté cette association, suggère que cette participation soit demandée à la communauté de communes du Vézélien, la mission proposée relevant plutôt du territoire cantonal

✚ **Elagage des haies. :**

Un courrier sera envoyé au Gaec Pechery pour lui demander de procéder à l'élagage des haies, sur le territoire communal, comme il avait été prévu dans la séance du 1er décembre 2008.

✚ **Étang M. Ben Soussan :**

M. Lebois signale que le deuxième étang de M. Ben Soussan est désormais en eau. Madame le Maire appellera la D.D.E.A. pour obtenir les renseignements nécessaires.

✚ **Pose des compteurs d'eau :**

Madame le Maire informe qu'elle rencontre, dans le domaine privé, un problème concernant la pose de son compteur d'eau. En effet, elle considère que cette installation doit être réalisée dans les plus brefs délais, comme il est habituellement procédé. M. Martinez propose d'envoyer un courrier à l'entreprise Pigeonnat, lui stipulant qu'un délai raisonnable lui sera imposé, (sachant que très peu de compteurs d'eau sont posés dans l'année). Dans le cas contraire, la commune se réserve le droit de s'adresser à une autre entreprise.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le Mardi 2 Juin 2009

La Séance est close à 22h08